

POLITIQUE

Libres opinions

Nationalisation, autogestion et aliénation ouvrière

Par PIERRE PASCALLON (\*)

Il est patent aujourd'hui que la société industrielle occidentale a aliéné l'ouvrier comme producteur, au niveau du couple travail-loisir. On assiste, en effet, dans notre milieu industriel actuel à une double dissociation : d'une part une séparation entre pensée et action dans le travail, d'autre part une coupure entre temps de labeur et vie personnelle.

Depuis toujours, l'homme travaille. Par le travail, l'être projeté autour de lui un milieu humain : le donné cesse d'être donné pour devenir création, l'homme s'expérimente libre et s'achemine vers la cohérence de soi-même. Or notre civilisation industrielle, par son organisation dichotomique et bureaucratique, a ruiné cette joie au travail. Le machinisme, en effet, par la rationalisation, la standardisation qu'il impose, a fait éclater les tâches industrielles à tel point qu'il est devenu banal aujourd'hui de parler de « travail en miettes ». L'organisation taylorienne est venue renforcer, répandre et durcir ce processus de spécialisation aboutissant au phénomène de la dichotomie entre le milieu ouvrier, ou milieu d'exécution et d'obéissance, et le milieu d'organisation, ou milieu de pouvoir et de décision.

Mais si l'aliénation dont il est tant question aujourd'hui semble consister essentiellement dans le mariage malheureux de l'homme avec sa tâche, nul étonnement donc à ce que cet être cherché des joies adultérines dans les activités de loisir, la promotion du loisir allant de pair avec cette décadence de la signification du travail. La fuite vers les loisirs n'est, en effet, que le développement logique d'une civilisation technicienne qui provoque chez les ouvriers une insatisfaction, un désintérêt constant pour l'œuvre à accomplir. Dans la société primitive comme autrefois dans nos sociétés médiévales, il n'y avait pas de coupure entre le labeur et le repos résultant des circonstances atmosphériques ou de célébrations religieuses. Aujourd'hui, cette confusion entre vivre, produire et travailler a pris fin. Désormais, la vie de l'ouvrier tend à se diviser en deux parts : celle prise par le travail et celle qui s'adonne au loisir. Le loisir n'est plus une activité subordonnée, il apparaît comme plénitude de vie se suffisant en elle-même et possédant en elle-même sa propre finalité ; bref, il devient un mode d'existence autonome dont le rôle est essentiel : les loisirs, remède au travail aliéné, aux frustrations qui découlent des formes de production, répondent à un besoin de compensation. Ils ont une fonction de remplacement et une fonction de déplacement ; ils sont bien le tribut que doit payer notre société industrialisée contemporaine.

Il reste pourtant à se demander si cette analyse est suffisamment profonde et si l'aliénation actuelle de l'ouvrier ne reposerait pas moins sur la structure technique de l'usine que sur la propriété privée des moyens de production. « Pour l'entreprise capitaliste, affirme par exemple André Gorz, la recherche de l'optimum économique et humain et la recherche de la rentabilité maximum du capital investi ne peuvent coïncider que de manière accidentelle... La contradiction de fond est celle qui oppose les exigences et les critères de rentabilité du capital monopolistique ou de la grande banque aux exigences inhérentes à une activité autonome, créatrice, portant en elle-même sa propre fin (1). » D'où l'espoir qui n'a jamais cessé d'être chevillé au cœur des hommes de faire disparaître cette autonomie en modifiant le régime de la propriété.

Les marxistes, on le sait, sont les défenseurs les plus intraitables de cette thèse. Pour eux, l'aliénation suprême tient à la propriété privée des moyens de production, qui implique elle-même la division du travail. La contradiction fondamentale de la société capitaliste étant la contradiction entre cette propriété privée et le caractère social de la production, la collectivisation des biens intermédiaires est donc l'étape décisive de l'affranchissement et la condition nécessaire de la libération des travailleurs. Par conséquent, aujourd'hui, l'idée des nationalisations et pour certains, plus tard, de l'autogestion, retenue par le programme commun de gouvernement établi par les délégations du parti socialiste et du parti communiste français (2) s'inscrit dans cette même perspective : elle symbolise toujours l'aspiration profonde du monde ouvrier de ne plus se voir réduit, grâce à ces modifications de la propriété, à des activités parcellaires, à des fonctions d'exécution qui le privent de toute responsabilité.

Cette aspiration est-elle fondée ? Il est permis d'en douter. Ainsi, en U.R.S.S., l'abolition de la propriété privée des biens industriels n'a pas suffi à supprimer la contradiction entre un « haut » où l'on commande et un « bas » où l'on obéit. De même, les expériences de nationalisation, en France, et d'autogestion, en Yougoslavie, montrent clairement qu'un changement du régime de la propriété ne parvient pas à faire coïncider les exigences de l'œuvre et les impératifs de l'ouvrier, tant il est vrai que cette contradiction, source d'aliénation, est inhérente à l'entreprise elle-même, sous quelque système que ce soit. Qu'est-ce que l'entreprise, en effet ? C'est une cellule d'organisation du travail visant à lier très étroitement les exigences propres au développement de la firme — de vocation économique — avec les impératifs tenant à l'équilibre de la communauté humaine qui en est la substance. La finalité économique de l'entreprise requiert la division du travail, une certaine hiérarchie, un facteur dimensionnel, pour répondre aux nécessités du progrès technique ; il s'agit de produire des biens et des services au plus juste prix et en quantité suffisante pour satisfaire les besoins. La finalité humaine oblige l'entreprise non seulement à assurer à ses membres des conditions de vie matérielles toujours meilleures, mais aussi à leur fournir la possibilité de s'épanouir, de se réaliser pleinement sur le lieu de travail.

Certes, il est sûr qu'il existe une solidarité étroite entre les exigences de la production et les impératifs des ouvriers. Il est non moins certain qu'au sein même de cette union des antinomies irréductibles demeurent entre, d'un côté, une usine faite pour produire, avec des hommes qui sont là pour aider les machines à sortir tous les jours le plus grand nombre de produits bien faits et bon marché, et, d'un autre côté, des hommes qui sont des hommes, c'est-à-dire qui ont des besoins, des aspirations à satisfaire, qui ne concordent pas nécessairement et qui, en fait, ne concordent pas, le plus souvent, avec les nécessités de la production. Ainsi l'entreprise apparaît bien comme une dialectique entre les exigences de la fabrication et les aspirations des hommes qui y travaillent, entre les nécessités de l'œuvre et les nécessités de l'ouvrier soliditairement liées. D'ailleurs, pour qui sait y voir, ce dialogue conflictuel que l'on vient de mettre à nu au cœur de l'entreprise ne fait que refléter le dialogue conflictuel que porte l'homme de tous les temps entre les exigences de sa dimension individuelle et les impératifs de sa dimension sociale consubstantiellement unis.

Aussi bien, face à ces luttes-concours, à ces conflits-coopérations qui marquent la vie économique, ne serait-ce point — sans se passer systématiquement des armes que peuvent nous fournir en certaines occasions la nationalisation ou l'autogestion — une participation authentique — il nous appartient de la préciser — qui serait de nature à infléchir cette ambiguïté dialectique fondamentale et immuable du devenir historique, pour lui faire exprimer les possibilités optima, le contenu humain maximum qu'elle peut prendre, compte tenu du niveau de développement économique, social, culturel de notre société ?

(\*) Maître de conférences à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand.

(1) A. Gorz, *Stratégie ouvrière et néocapitalisme*, Editions du Seuil, 1964, p. 63.  
(2) Cf. *Le Monde*, 29 juin 1972, pp. 6 et 7.

Le programme commun de la gauche

II. — Quel modèle de croissance ?

Par PAUL FABRA

Le programme économique commun de la gauche entend établir une « nouvelle logique de la croissance ». Mais certains des objectifs qu'il assigne — les nationalisations et l'extension des pouvoirs des comités au sein des entreprises, — ainsi que les méthodes qu'il préconise — généralisation des contrôles et des interventions administratives, — sont-ils compatibles avec la poursuite d'une forte croissance et avec le maintien du libre-échange avec l'extérieur, dont la nécessité est reconnue (*Le Monde*, du 11 août) ? A supposer que ces contradictions soient résolues, sur quel déboucherait, une fois terminée la période de transition, le programme commun de la gauche ?

Sur plus d'un point, le programme commun de la gauche ressemble au fameux plan Werner d'union économique et monétaire pour l'Europe : les auteurs de celui-ci pensent qu'il suffirait que les différents pays intéressés veuillent s'engager dans la voie de l'intégration pour que tous les principaux problèmes soient résolus avant la fin de la décennie. A l'incantation de la supranationalité le programme de la gauche substitue une sorte d'incantation au socialisme.

On nous dit, par exemple, que « la collectivité résoudra les problèmes de construction... » et, quelques paragraphes plus loin, que les loyers seront stabilisés. On sait qu'après la première guerre mondiale la propagation des moratoires « temporaires » sur les loyers, sans mise en place d'une politique de construction sociale, a condamné la France à une crise du logement dont elle émerge à peine ; il faut donc organiser le financement d'une telle politique, faute de quoi la « stabilisation » des loyers aurait pour seul effet d'assécher le financement privé des investissements immobiliers.

De même il est affirmé que le secteur public et nationalisé jouera un rôle de premier plan pour opérer les conversions nécessaires à l'aménagement du territoire. Cependant, on peut craindre que les entreprises nationalisées ne soient parfois moins bien armées que les autres pour changer à temps d'orientation.

Modifier les tendances à long terme du système actuel

Dans le domaine de la fiscalité, si l'on comprend bien, il s'agira d'aggraver la progressivité de l'impôt direct pour mieux frapper les gros revenus, tandis qu'on exemptera de la T.V.A. les produits de grande consommation. Cependant, comme l'Etat s'engagera simultanément dans d'énormes dépenses d'équipements collectifs, et qu'il faudra bien assurer vallo que vaille l'équilibre financier, on peut se demander si le gouvernement ne sera pas au fil des ans amené à majorer à la fois impôts directs et impôts indirects, comme on l'a vu en Suède, où la fiscalité directe est la plus lourde du monde mais où le taux de la T.V.A. qui frappe tous les produits, atteint 17,85 %.

Admettons que le gouvernement de la gauche soit assez habile pour introduire progressivement une réforme et éviter une crise économique grave. Dans cette hypothèse, il restera encore une question à se poser : quel genre de société nous propose le programme commun et ce dernier est-il en mesure, comme l'écrit M. Jean-Pierre Chevènement, de modifier « la tendance à long terme du système actuel ». Selon le brillant conseiller de M. Mitterrand, il s'agit de réorienter l'appareil de production vers les besoins fondamentaux, ce qu'il n'est pas possible de faire, selon lui, sans une remise en cause de la « croissance capitaliste que nous connaissons depuis vingt-cinq ans ».

Certes, nous connaissons la croissance depuis vingt-cinq ans, mais le moment est venu de se demander si l'on peut vraiment la qualifier de capitaliste, alors qu'elle privilégie excessivement la consommation, ce qui ne peut se faire qu'au détriment de la formation du capital de la collectivité.

L'instrument de la mutation

Le modèle actuel de développement relève-t-il du capitalisme ? La question paraît insolite, mais elle vaut d'être posée. Pendant toute la période de son histoire où il a fonctionné sans inflation, le reproche qu'on pouvait faire au régime capitaliste, c'était en réalité de favoriser beaucoup trop les investissements à long terme au détriment de la consommation immédiate, laquelle, en termes économiques, se traduit toujours, ne l'oublions pas, par une destruction de capital.

Au dix-neuvième siècle, les ouvriers recevaient tout juste de quoi ne pas mourir de faim, mais on trouvait les capitaux nécessaires

pour construire le canal de Suez et celui de Panama, les chemins de fer russes, le port de Rosario, sans compter le métro de nos grandes villes et bien d'autres équipements collectifs dont nous nous servons encore. C'est justement parce que ce système, dans son essence, préfère l'avenir au présent qu'il risque d'être inacceptable en permanence pour tous ceux qui ne possèdent pas de capital. Et c'est encore pourquoi ceux qui le régissent ont consenti, consciemment ou non, à le corriger afin d'éviter qu'il ne s'écroule sous l'hostilité générale. S'est ainsi qu'à la formation du capital on a substitué le moteur de la consommation. L'instabilité monétaire a été le parfait instrument de cette mutation : en rendant quasiment impossibles les placements à long terme, elle oriente tout l'appareil de production vers les activités immédiatement rentables. Les pays socialistes, qui n'ont pas les mêmes obstacles politiques à surmonter, ont renoué avec la vieille tradition capitaliste en faisant passer délibérément la satisfaction des besoins de consommation après l'accumulation du capital.

Ce que propose le programme de la gauche, dans un premier stade tout au moins, ce n'est pas « une modification des tendances à long terme du système actuel », pour s'exprimer comme M. Jean-Pierre Chevènement ; il vise au contraire à développer encore un peu plus la société de consommation et cela pour les mêmes motifs : satisfaire les besoins, du reste légitimes, de la plus grande partie de la population.

Illustrons ce propos par un exemple tiré de la gestion financière du système de la Sécurité sociale. Il y a quelques années, les experts du Plan avaient discrètement proposé d'alimenter le régime de retraites des cadres par un système de capitalisation. Qu'est-ce à dire ? Que les intéressés verseraient des cotisations qui seraient placées à long et à moyen terme par les organismes gestionnaires. Ce timide projet souleva un tollé général, notamment dans les organisations syndicales très attachées au système actuel de la répartition, lequel consiste à faire passer directement, de la poche des assurés à celle des bénéficiaires, des sommes qui, dans le système de capitalisation, seraient, dans l'intervalle, disponibles pour financer des activités amortissables sur une longue période.

Le taux d'expansion proposé par le patronat

A ce genre de réforme qui favoriserait le rétablissement d'une certaine logique de la croissance — pas de n'importe quelle croissance, mais d'une croissance orientée vers les investissements à long terme de toutes sortes, — le programme de la gauche et son commentateur, M. Jean-Pierre Chevènement, tournent le dos. Celui-ci reconnaît que, « pour répondre à l'augmentation de la masse salariale et des prestations sociales, la croissance très rapide de la production est nécessaire pendant la première phase ». Aussi en vient-il à proposer un taux d'expansion de 8 % (contre 5,2 % actuellement), c'est-à-dire celui même que proposait, pendant les travaux préparatoires du VI<sup>e</sup> Plan, le patronat français, favorablement impressionné par les super-profits qu'il avait recueillis en 1969. Bien sûr, dans le système que dessine M. Chevènement, il n'y a plus de place pour ces super-profits, source quasi illimitée d'autofinancement, et cela « à cause de l'augmentation des cotisations patronales et surtout de l'impôt sur les bénéfices des sociétés ».

Comment, dans ces conditions, financer les investissements ? En remplaçant une méthode éminemment

inflationniste (les amortissements sur la base des super-profits) par une autre qui risque de l'être tout autant. Si d'aventure on se demandait à qui servirait la nationalisation du crédit, on est désormais parvenu : « La nouvelle politique économique développera le financement bancaire des investissements », écrit M. Chevènement, qui ajoute : « Ainsi la croissance française sera-t-elle socialiste dans ses formes et ses finalités, japonaise par son mode de financement. » Voilà une belle formule qui ignore cependant une certaine logique économique selon laquelle on ne peut vraiment dissocier l'orientation de la vie économique de ses modes de financement, comme on l'a vu du reste très bien au Japon. Dans ce pays, les entreprises font appel, à concurrence de 70 %, au crédit bancaire à court terme pour exécuter leur programme d'équipement, système qui implique de tels risques qu'il est par nature fort onéreux ; il faut des profits élevés pour payer des taux d'intérêt élevés. Il en résulte que le Japon est un des pays les plus inflationnistes du monde, et aussi un de ceux où l'avenir est le plus généralement sacrifié au présent (insuffisance dramatique des équipements collectifs que les banques ne peuvent évidemment financer, pollution particulièrement avancée...).

Le bonheur même national n'est jamais brut

A supposer donc que la « première phase » du programme se déroule selon le schéma établi, les résultats risqueraient d'être peu encourageants si l'on se place dans la perspective socialiste. Certes le programme a l'ambition de « changer la vie » en améliorant sa qualité tout autant qu'en ouvrant la voie à une société véritablement socialiste, au sein de laquelle les moyens de production

appartiendraient à la collectivité. « Toute réflexion économique sur un projet de société devra impliquer à l'évidence une révision des concepts et des instruments de mesure utilisés jusqu'ici », écrit M. Chevènement. Ce n'est pas nous qui contesterons que la comptabilité nationale, telle qu'elle existe depuis vingt-cinq ans, est radicalement incapable de traduire la réalité économique. Le danger est de tirer prétexte de son impuissance pour essayer de faire exprimer à une nouvelle comptabilité ce qui est et ce qui doit rester en dehors de son domaine.

On a sans doute raison de quantifier maints phénomènes sociaux (par le moyen d'« indicateurs » du même nom), mais il arrivera probablement un jour, que l'on espère prochain, où la prétention des économistes à vouloir inclure le bonheur dans leurs calculs apparaîtra à la fois dérisoire et monstrueuse, tout au moins aux yeux de ceux pour qui le bonheur, même quand il est « national », n'est jamais « brut ».

Le débat serait grandement clarifié si l'on ne mélangeait pas les genres. Le programme commun ne contribue guère à cette nécessaire clarification même si sur ce point il ouvre quelques perspectives. Ce qu'il s'agit de retrouver, c'est une nouvelle orientation de la production qui, en satisfaisant mieux les besoins de l'homme, « désacralisera » du même coup l'économie, ce que peut difficilement faire un programme qui voudrait redonner une vie à un concept à la mode il y a six ou sept ans et dont il n'aide pas à préciser le contenu qui reste à définir, celui de planification démocratique. Le chapitre qui lui est consacré est très court (une page et demie), il se borne à des généralités ou à des affirmations aussi peu claires que celle-ci : « Le Plan... garantira le fonctionnement du secteur privé. » Le mythe du Plan est, qu'on le veuille ou non, lié à celui de la croissance. Pour la société tout entière, l'économie doit jouer le rôle d'un estomac. Ce qu'on demande à un estomac, c'est de bien fonctionner afin que l'homme puisse penser à « autre chose ».

FIN

SI LA GAUCHE VIENT AU POUVOIR

M. Marchais explique pourquoi les prêtres ne pourront pas enseigner dans des établissements nationalisés

L'hebdomadaire *Hebdo - T.C.* publie, dans son numéro du 10 août, une lettre de M. Georges Marchais, secrétaire général adjoint du P.C.F., dans laquelle celui-ci justifie l'interdiction faite aux prêtres, dans le programme commun de gouvernement adopté par le parti socialiste et le parti communiste, d'enseigner dans les établissements publics après la « nationalisation » des établissements privés.

Dans son éditorial du 27 juillet, Claude Gault, rédacteur en chef de *Hebdo - T.C.*, avait écrit, sous le titre *Lettre à Georges Marchais* : « Que vous le vouliez ou non, c'est en définitive un procès d'intention que vous faites à ces prêtres : vous les suspectez, à l'avance, de faire passer les intérêts de leur Eglise avant ceux des étudiants dont ils auraient la charge. Et je crois aussi que vous vous faites une idée bien antique de l'Eglise. L'histoire n'est pas figée ; vous le savez bien mieux, de nous deux, c'est vous le marxiste. Je vais vous abouler encore une chose : je ne crois pas que le rôle des prêtres soit d'enseigner l'histoire et la géographie ; mais s'ils veulent le faire, pourquoi voulez-vous les en empêcher ? Est-ce qu'il vous apparaît très « politique » d'instaurer de telles discriminations, comme si la présence éventuelle de quelques dizaines de prêtres dans l'enseignement était susceptible de remettre profondément en cause les conquêtes de la classe ouvrière et de la démocratie avancée en même temps ? »

M. Georges Marchais explique : « La proposition retenue dans le programme commun de gouvernement établi par le parti communiste français et le parti socialiste résulte de la conjonction de deux principes et de leur inscription dans l'histoire de notre pays. Il s'agit du principe de laïcité de l'enseignement et du principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat, de l'Eglise et de l'Ecole.

« Sans pouvoir entrer dans trop de détails dans le cadre nécessairement limité d'une lettre, je préciserai :

« — Que le principe de laïcité exclut tout enseignement religieux dans l'enseignement public. (...)

« — Que le principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat, de l'Eglise et de l'Ecole tel qu'il résulte de la loi a pour conséquence, dès aujourd'hui, qu'aucun membre d'aucune Eglise ne peut exercer de fonction dans l'Etat et pas seulement dans l'Education nationale.

« La proposition retenue dans le programme commun ne résulte aucunement d'un jugement de valeur personnel porté sur tel ou

tel individu, prêtre ou laïc. Nous avons souvent pu apprécier, comme vous le dites vous-mêmes, l'honnêteté intellectuelle de nombreux prêtres. Cette proposition ne résulte pas davantage d'une exclusive à l'égard d'une idéologie. La meilleure preuve, c'est la garantie de liberté d'opinion et de croyance donnée à tout enseignant, y compris donc de religion catholique. (...)

« La mesure en question concerne uniquement non pas chaque prêtre pris individuellement, mais l'ensemble des prêtres en tant que membres d'un corps constitué séparé de l'Etat et de l'Ecole. Et il ne peut y avoir séparation de l'Eglise et de l'Ecole sans cette séparation entre l'appareil de l'Etat et de l'Ecole et l'ensemble des individus dont la somme organisée, selon des règles qu'il ne nous appartient pas de juger, constitue l'appareil de l'Eglise.

« Cette séparation, résultante de toute une évolution historique, est une garantie d'indépendance de l'Etat à l'égard des Eglises en même temps qu'une garantie d'indépendance des Eglises à l'égard de l'Etat.

« Il me semble que, en l'état actuel des choses, les conditions de la France de 1972 nous imposent de nous en tenir à la proposition de sagesse inscrite dans le programme commun. »

« Le programme commun précise : « Dès la première législature, les établissements privés — qu'ils soient patronaux, à but lucratif ou confessionnels — percevant des fonds publics seront, en règle générale, nationalisés. L'intégration progressive de leurs personnels non ecclésiastiques se fera selon des procédures garantissant le droit d'option, le respect des qualifications, le bénéfice des avantages du service public... La situation des locaux ou des personnels des établissements privés ne recevant pas de fonds publics fera l'objet d'un examen en vue de leur intégration éventuelle. »

avant de partir pour l'étranger...

EUROPEAN ASSISTANCE

banques assureurs agences de voyages

face à l'ILE du LEVANT I dans une CRIQUE PRIVÉE..

\* \* \*

quelques appartements dissimulés dans la falaise sont réservés à de rares privilégiés !

à partir de : 250.000 frs

Rgis: GROUPE ECOBET

splendide azur - bp 146 - 83 ste maxime

tel (94) 96.15.11